

## CONTEXTUALISATION

La viticulture européenne, contribuant aux émissions de GES, doit s'orienter vers la durabilité pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Cela implique des pratiques agricoles **réduisant l'usage d'engrais chimiques et favorisant la séquestration du carbone**.

Les investissements pour les viticulteurs sont conséquents, mais les incitations financières et les marchés pour les vins durables offrent un retour économique potentiel. **La PAC** et d'autres politiques européennes, en soutenant la recherche et l'innovation, ainsi que les labels écologiques, encadrent la transition vers des pratiques respectueuses de l'environnement. La demande des consommateurs pour des produits écologiques et leur sensibilisation aux vins durables sont des leviers de changement. Les avancées technologiques, telles que **l'agriculture de précision**, contribuent à l'efficacité et à la réduction des intrants. En somme, la compatibilité de la viticulture avec la neutralité carbone est atteignable **par une gestion stratégique et collaborative**, alignant durabilité environnementale et viabilité économique afin de préserver la tradition viticole européenne.

### LES CHIFFRES CLÉS :

- **17%-27%** des émissions totales d'un **domaine viticole** proviennent des bouteilles.
- **11%-21%** des émissions totales d'un domaine viticole **proviennent du fioul**.
- **15%-20%** c'est l'empreinte carbone des bouteilles en verre de **la filière Bordeaux**

## LES ÉMISSIONS DE GES DANS LA FILIÈRE VITICOLE

Dans le contexte de la viticulture française, la question de la neutralité carbone d'ici 2050 est complexe. Elle implique non seulement une transformation des pratiques agricoles mais aussi une réévaluation de la chaîne de production et de distribution, y compris pour le conditionnement et transport du vin.

Les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur viticole proviennent de plusieurs sources, notamment **l'utilisation d'engrais et de pesticides, la gestion des sols, la fermentation, ainsi que la consommation d'énergie** pour les opérations mécanisées et le transport des produits finis.

Les vignerons sont sceptiques quant à la réalisation de la neutralité carbone. Cette réticence peut provenir de **la complexité de la viticulture, considérant la variété des vins produits, issu de cépages et de terroirs divers cultivés selon des différentes méthodes**. Par exemple, le chardonnay s'adapte relativement bien aux variations de températures, tandis que d'autres cépages y sont plus sensibles.

En matière d'emballage, **le poids des bouteilles de verre dans les émissions de GES** n'est pas négligeable (entre 15 et 20% de l'empreinte carbone de la filière des vins de Bordeaux). La production et le transport du verre sont énergivores, mais il est possible de réduire cet impact en optant pour des **bouteilles plus légères** ou avec un **fort pourcentage de verre recyclé**.

## LES AIDES FRANÇAISES EFFICACES ?

En France, les éco-régimes de la PAC offrent des aides financières selon différents niveaux d'engagement envers les pratiques environnementales, avec des subventions pouvant aller jusqu'à **110 €/ha pour les exploitations certifiées bio** et **jusqu'à 82 €/ha pour celles qui mettent en œuvre des infrastructures agro-écologiques**. En outre, le programme d'investissement vitivinicole proposé par FranceAgriMer soutient la modernisation des entreprises viticoles avec des aides financières variables selon la taille des entreprises, visant à améliorer la compétitivité et à réduire l'impact sur l'environnement.

Cependant, les viticulteurs doivent s'inscrire dans une démarche proactive pour bénéficier de ces soutiens, et ceci implique souvent de naviguer à travers **des processus administratifs complexes et de répondre à des critères spécifiques d'éligibilité**. Cette complexité administrative peut ajouter à la réticence déjà présente parmi les viticulteurs envers l'objectif de neutralité carbone.

## FRANCE, ESPAGNE, ITALIE - QUELLES PERSPECTIVES DANS LA COMPÉTITION DU VIN DURABLE ?

La France semble pouvoir bénéficier une fois de plus de **sa richesse territoriale** face aux enjeux de réchauffement climatique. Elle a en effet **les moyens de changer de territoire agricole** ou **d'investir dans des vignes plus robustes**. Son investissement pour lutter contre les GES peut donc se faire sur le long terme. Comme l'illustre le graphique n°2, les températures vont très certainement augmenter, impactant ainsi le travail des vignerons.

Les pays voisins de la France ne se trouvent pas nécessairement dans la même situation. A l'horizon 2050, un réchauffement climatique mondial de 1,5°C entraînerait une perte de surface de vigne de 10% en Espagne. Cette dernière a déjà investi dans **l'irrigation** mais les vagues de chaleur augmenteront la mort de la vigne par abscission. De plus, la pluie arrivera aussi par vague causant ainsi une forte érosion, dévastatrice pour les vignes. Le pari de l'Espagne ne semble donc pas être le bon en terme d'adaptation. **La demande d'irrigation d'ici 2050 augmentera en effet de 11%.**

Par ailleurs, la France semble bien positionnée pour maintenir **un avantage compétitif sur l'Italie**. La viticulture française a intégré de manière plus approfondie la durabilité dans ses pratiques, notamment par des innovations dans la gestion des vignobles (utilisation de panneaux solaires et de batteries lithium).

En Italie, bien que des progrès soient observés, notamment dans la production de Prosecco, la transition vers des pratiques durables fait face à des défis. Des projets innovants comme **LIFE GREEN GRAPES tentent de stimuler les défenses naturelles des plantes en utilisant des produits innovants et naturels**, réduisant ainsi le besoin d'engrais et de pesticides chimiques. Cependant, le manque de moyens et la priorisation d'autres objectifs ralentissent cette transition. La législation italienne, étant particulièrement restrictive, freine également les travaux de recherche sur les variétés résistantes et l'adoption de pratiques durables.

En conclusion, la France semble mieux positionnée pour mener la course à la durabilité viticole d'ici 2050. Le seul domaine où l'Italie pourrait offrir une concurrence significative à la France est celui des vins pétillants, où la production durable de Prosecco commence à se développer.

#### Pour aller plus loin :

- [Réduire les émissions de CO2 en viticulture](#)
- [Comment le plus grand vin d'Italie s'adapte au changement climatique](#)
- [Stratégie de la filière viticole face au changement climatique](#)
- Les leviers d'adaptation au changement climatique, (presse papier), 2023, La revue des vigneronnes de Bourgogne
- [Le vignoble espagnol perdra 10 à 20% de ses surfaces à cause du réchauffement climatique](#)

## QUELLES PERSPECTIVES ?

**Défis d'investissement financier** : La transition vers des pratiques durables en viticulture nécessite des investissements initiaux importants.

**Soutien politique et incitatif** : Des politiques comme la PAC et d'autres initiatives européennes soutiennent la recherche, l'innovation, et les labels écologiques, guidant la transition vers des pratiques respectueuses de l'environnement.

**Avancées technologiques** : L'agriculture de précision et d'autres innovations technologiques contribuent à une production plus efficace et à une réduction des intrants.

**Adaptation au changement climatique** : Les régions viticoles s'adaptent au changement climatique en modifiant les pratiques des vignobles et des caves, notamment en plantant à des altitudes plus élevées et en développant de nouvelles variétés.

**Emballage et transport** : En France, des efforts sont faits pour réduire l'empreinte carbone des emballages et du transport du vin.

**Avantage de la France** : La France devrait maintenir un avantage significatif sur l'Italie en matière de production viticole durable, grâce à son intégration plus avancée de pratiques durables.

**Progrès de l'Italie** : L'Italie progresse vers des pratiques durables, notamment dans la production de Prosecco, mais rencontre des défis en termes de priorisation et d'allocation des ressources.